

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- ALUNIR
- ANTICIPATION
- CONTINUUM
- DYSTOPIQUE
- HUMANOÏDE
- PARTICULE
- PROGRAMMER
- SIDÉRAL
- THÉORIE
- TRANSMUTER

Notre monde à venir n'est pas écrit d'avance. Ce devenir entre présent et futur (continuum) se décide aujourd'hui. À vous de trouver les mots pour façonner le monde de demain !

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2026), le Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

Cette édition « Dis-moi dix mots d'un monde à venir », nous invite à réfléchir ensemble au monde qui se profile et nous pousse à explorer tous ses possibles à la fois ceux que nous redoutons et ceux que nous souhaitons. S'intéresser à l'avenir, c'est d'abord comprendre le présent, notre infime place dans l'immensité. Penser le monde de demain permet de questionner nos choix et notre responsabilité dans tous les aspects de notre vie.

Consultez les définitions sur le site :

<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>



Pour plus d'information :

Ministeri de Relacions Institucionals, Educació i Universitats
Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i Projectes Educatius
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300

Concours

« DIS-MOI des mots d'un monde À VENIR »



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite tous les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à réaliser une production littéraire qui obligatoirement doit utiliser des « mots clés » proposés.

1. Le concours qui s'adresse aux élèves de 8 à 14 ans des trois systèmes éducatifs du pays, se décompose en trois catégories :

Catégorie A

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « SEGON CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CE2 ET CM1
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « TERCERO Y CUARTO DE PRIMARIA »

Catégorie B

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

Catégorie C

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME ET QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

Les catégories A et B sont invitées à réaliser collectivement une production littéraire à partir de la thématique et de six mots choisis. Cette production mettra en contexte six mots de la sélection.

La catégorie C est invitée à réaliser collectivement une production littéraire reposant sur un travail, à partir de la thématique et des dix mots choisis (conte, article, correspondance réelle ou fictive, poèmes, rédaction). La production littéraire doit contenir obligatoirement tous les « mots clés » proposés. Ils devront être mis en valeur en les écrivant en caractères gras.

2. La production littéraire (catégorie C) doit être tapée à l'ordinateur en caractère Arial, taille 12, en double interligne et justifié. Elle ne doit pas dépasser deux pages format A4.

Chaque production sera mise dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours national de la francophonie 2026. Dis-moi des mots d'un monde à venir ».

3. Cette première enveloppe devra contenir, en plus de la production littéraire, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe (A/B/C).



À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe (selon chaque système éducatif).
- le nom et l'adresse de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

4. Les productions littéraires devront être déposées au plus tard, le 14 d'avril 2026 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri de Relacions Institucionals,
Educació i Universitats
Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i
Projectes Educatius
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria**

5. Le jury sera composé d'un représentant du Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.

6. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 250 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.